

## Christophe Terrain repart pour son deuxième mandat de maire



Christophe Terrain repart pour son deuxième mandat de maire

Le samedi 23 mai, Christophe Terrain a été réélu pour six ans, à la tête de la commune. Avec une unique liste en présence lors des municipales, le résultat était attendu, un résultat que seuls pandémie et confinement ont ajourné.

C'est donc à la tête d'une gouvernance changée, huit nouveaux dont deux jeunes suppléants, que Christophe Terrain va façonner son programme pour « Riscle Commune nouvelle ». Satisfaisant aux exigences sanitaires lors de la tenue du conseil, le maire réélu devait préciser : « J'ai tenu un discours qui se voulait fédérateur avec ces nouveaux objectifs, fédérateur sur l'idée que nous nous faisons de cette nouvelle mandature ». Et n'a pas manqué de préciser que les rendez-vous seront dorénavant bimensuels avec les dix délégués communautaires auxquels s'associeront deux adjoints concernés par les problèmes à traiter, le Conseil municipal devrait pour sa part se retrouver toutes les six semaines environ.

**Philippe Bastrot assumera la fonction de premier adjoint** en remplacement de Pierre Lajus, retenu par ses obligations professionnelles. Marie-France Boué nommée 2e adjointe, Georges Clot 3e adjoint, Hélène Coomans 4e adjointe, quand, à Daniel Davezac, Valérie Dufau, sont respectivement 5e et 6e adjoint. Comme le prévoient les accords de fusion avec le bourg Cannet, René Castets est élu maire délégué, Jean-Pierre Berguerier promu maire délégué adjoint.

Lors de ces prérogatives de domaine, Marie-Claire Flogny est en charge des finances et une fonction maître dans la relation de la commune avec la « communauté de communes « Armagnac Adour », Riscle disposant de dix conseillers communautaires. **Pierre Lajus, 1er adjoint sortant se voit conférer le portefeuille de la « prévention » et particulièrement toute la partie en lien avec le PPRI (Plan de Prévention Risque Inondation) car Riscle, faut-il le souligner est en zone inondable.**



La nouvelle équipe municipale - Photo Lionel Lemaire